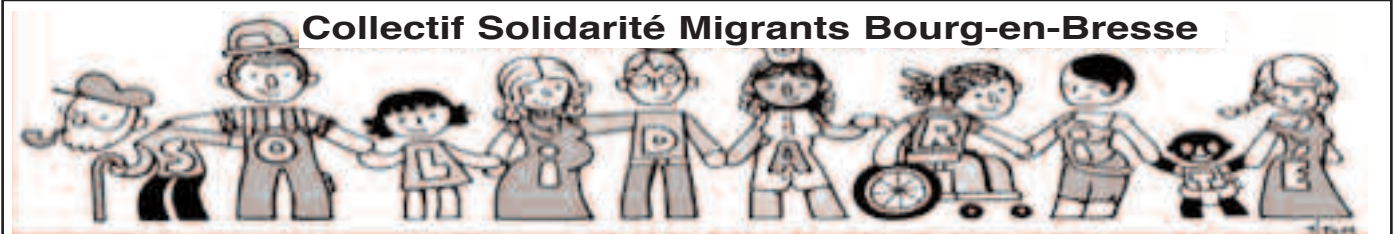




Solidaires mais pas délinquants !

Collectif Solidarité Migrants Bourg-en-Bresse



Plusieurs années de manière récurrente, 10 à 80 personnes dorment dans les rues de Bourg-en-Bresse. Face à cette situation, un collectif s'est constitué pour faire valoir les droits de ces personnes et tenter de trouver des alternatives à « la rue ». Pendant plusieurs années, les solutions trouvées ont été des « réquisitions citoyennes » de bâtiments inoccupés, voués à la destruction. Ces mises à l'abri ont été tolérées, voire encouragées, par les autorités qui se trouvaient ainsi « libérées » d'un problème qu'elles n'avaient plus à résoudre.

Le 19 mai 2015, la police expulse une soixantaine de personnes dont mineurs des bâtiments route de Marboz, sans proposition d'hébergement (contrairement à la loi). Des migrants sont mis à l'abri chez des personnes privées, d'autres trouvent refuge sous le kiosque du Square des Quinconces.

Le collectif a décidé alors de réquisitionner un logement. Le 21 mai 2015 sept militant(e)s ont pénétré dans une maison rue Jean-Marie-Verne pour mettre à l'abri ces personnes ; locaux vides voués à la destruction. Le propriétaire des lieux, la Mairie de Bourg-en-Bresse, informé par les militants, a choisi de faire intervenir la police pour faire évacuer sans délai la maison. Les occupant-e-s se sont retrouvé-e-s à nouveau dans la rue,

les sept militant-e-s interpellé-e-s, conduit-e-s au commissariat de police, interrogé-e-s, fiché-e-s (empreintes digitales et relevé d'ADN), puis relâchés.

Concernant les « occupant-e-s », fin octobre, l'État a trouvé des places d'hébergement : certain-e-s sont hébergé-e-s, d'autres pas, d'autres ne le sont plus ou sont menacé-e-s de ne plus l'être, certains ont « disparu » des radars.

Concernant les sept militant-e-s, la justice a suivi son cours. Tous ont été convoqués ce 7 janvier pour un rappel à la loi par le délégué du procureur pour « violation de domicile ». Les personnes menacées de poursuites assument leurs actes qu'elles n'auraient pas eu à poser si les droits étaient respectés :

- droit de réquisition des bâtiments inoccupés (ordonnance du 11 octobre 1945)

- droit à l'hébergement, responsabilité de l'État et des communes :

- article 345-2-2 du Code de l'Action sociale et des Familles : « Toute personne sans abri et en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence » ;

- article 14 de la directive 2003/9/CE du 27 janvier 2003. Il impose aux États

membres de prévoir « des centres d'hébergement offrant un niveau de vie suffisant », ou « des maisons, des appartements, des hôtels privés ou d'autres locaux adaptés à l'hébergement des demandeurs » ;

- loi n°2002-73 du 17 janvier 2002 - art. 220 JORF 18 janvier 2002 : toute personne dénuée de ressources et âgée de plus de seize ans doit recevoir de la commune dans laquelle elle se trouve un abri, l'entretien indispensable, les soins et prescriptions nécessaires en cas de maladie ainsi que des funérailles décentes.

Texte rédigé par le collectif solidarité migrants : RESF01 / Ligue des droits de l'homme / CIMADE / Comité de Vigilance / Emmaüs / ATTAC / Small Axes / Union Syndicale Solidaire / CGT Educ'Action / FSU / SNUipp / NPA / Chrétiens Sans Frontières / PCF / Ensemble / Le Parti de Gauche / CLA / Citoyen(ne)s

NDLR : les militant-e-s ont en effet été reçus le 7 janvier par le délégué du procureur à la Maison de la Justice et du Droit, 34 cours de Verdun à Bourg-en-Bresse. Ils ont pu expliquer leur démarche sans véritable discussion et sans avoir pu convaincre. Mais ils ont été assurés qu'il n'y aurait pas de poursuite.

La phrase du mois

L'économie, c'est comme un gâteau. La question est de savoir qui tient le couteau.

Assemblée annuelle des lecteurs

Les membres du comité de rédaction ont le plaisir de vous convier à l'assemblée annuelle des lecteurs, mercredi 17 février 2016 à 18 h 30 au **Café de Campagne**, 422, avenue de Lyon à Péronnas (sortie de Bourg-en-Bresse en direction de Lyon).

À l'ordre du jour, comité de rédaction pour le numéro de février, assemblée des lecteurs, repas sur réservation à ebullitions01@gmail.com ou 06 63 30 81 01 (environ 20€). Une occasion de mieux se connaître, autrement que par le papier. Si vous n'êtes libres qu'à 20 heures pour le repas, rejoignez-nous, on causera en mangeant !

du 9 au 21 avril 2016

Découverte de l'Algérie en train

L'ACMMA (Association comtoise pour le connaissance du Maghreb et du Monde arabe), qui a déjà organisé plusieurs voyages de découverte de pays du Maghreb (Algérie et Libye en particulier), propose une approche originale de l'Algérie en utilisant son réseau ferroviaire qui est en cours de rénovation. Ce voyage nous emmènera d'Oran à Annaba via Alger, Biskra, Constantine et Tébessa. Il alliera une découverte touristique classique (les quatre grandes villes, les ruines romaines de Tipaza, les palmeraies de Biskra...) et une approche des transports ferroviaires urbains (métro d'Alger, tramways de

Constantine, Oran et Alger) et interurbains. Je m'efforcerai aussi de vous faire partager ma connaissance de l'Algérie, pays dans lequel j'ai vécu de 1975 à 1980 et dans lequel je suis très fréquemment retourné professionnellement.

Le coût de ce voyage se monte à 1350 €, prix auquel il faut ajouter le prix du billet d'avion et le visa.

Pour vous inscrire, demandez-moi de toute urgence le descriptif de ce voyage et la fiche de présentation et d'inscription : jacques.m.fontaine@gmail.com

Jacques FONTAINE

Géopolitique du conflit israélo-palestinien



Jacques FONTAINE, maître de conférences honoraire en géographie, Université de Besançon a enregistré 34 chroniques de 15 minutes qui retracent l'histoire ancienne et actuelle du conflit israélo-palestinien. Ces chroniques ont été diffusées sur Tropiques FM (devenu Radio B), une radio associative de Bourg-en-Bresse dans l'Ain.

Elles ont été éditées en un CD contenant les chroniques au format MP3 et la notice de présentation de chacune d'elles.

Le CD est édité par l'association « Ébullitions, canard ain-pertinent », Maison de la Vie Associative, 2 bd Irène Joliot-Curie, CS 70270, 01006 Bourg en Bresse CEDEX, avec l'autorisation de Radio B et le concours de l'Association France Palestine Solidarité de l'Ain.

Pour se procurer le CD, adresser un chèque de 6 € (frais de port compris) au nom de « Ébullitions » à l'adresse ci-dessus.

Qu'est-ce qu'un citoyen éclairé ?

C'est la question que veut nous poser le Grand Orient de France qui organise une réunion publique, jeudi 11 février 2016 à 19 h, salle Vietti, rue des Remparts à Bourg-en-Bresse (derrière le théâtre).

Quelle place aux associations, au Grand Orient de France et à l'Éducation Populaire pour une société plus égalitaire.

Jean Jacques ITTERRANT est un militant associatif, coresponsable de la revue *Zéro de conduite*, ancien Directeur de MJC, Directeur de cinémas associatifs, Délégué général, de l'UFEJ (Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse), chargé de cours à Jussieu - Paris, cofondateur de la loge *Combats*. L'invitation est lancée par les membres de la loge *L'Agora des Égaux* de Bourg-en-Bresse. Entrée libre et gratuite.

Les vœux de paix d'Océanrosemarie

31 décembre 2015
Par la rédaction de Médiapart

Océanrosemarie présente à tous les lecteurs de Médiapart ses vœux de paix. Devenue présidente de la République après la démission surprise de François Hollande suite à des effets inattendus de l'état d'urgence, elle nous souhaite en 2016 de devenir tous ensemble les acteurs de la vie politique française pour la réinventer.

<https://www.mediapart.fr/journal/france/311215/les-vœux-de-paix-d-oceanrosemarie>

Ciné-ma différence

La prochaine séance de *Ciné-ma différence* aura lieu le samedi 20 février 2016 à 14 heures avec « *Tout en haut du monde* » de Rémi Chayé, film d'animation en sortie nationale le 27 janvier.

L'accueil est assuré par des bénévoles formés. Les personnes handicapées sont accompagnées par un travailleur social ou leur famille. L'ensemble du public de la salle, personnes handicapées et personnes valides, est informé du caractère particulier de cette séance ; ainsi, ils peuvent partager ensemble le plaisir du cinéma.

Plus d'infos sur le concept de *Ciné-ma différence* auprès de l'APAJH de l'Ain au 04 74 52 16 81. Tout le programme du cinéasteur sur www.cinemateur.com

NB : Ce film est également projeté du 3 au 9 février dans le cadre de la programmation du Cinéasteur.

L'histoire

1892, Saint-Petersbourg. Sacha, une jeune fille de l'aristocratie russe, a toujours été fascinée par la vie d'aventure de son grand-père, Oloukine. Explorateur renommé, concepteur du *Davaï*, son magnifique navire de l'Arctique, il n'est jamais revenu de sa dernière expédition à la conquête du Pôle Nord.

Et maintenant son nom est sali et sa famille déshonorée. Pour laver l'honneur de la famille, Sacha s'enfuit. En route vers le Grand Nord, elle suit la piste de son grand-père pour retrouver le fameux navire.



Terrorisme, état limite de la pensée

Suite aux derniers attentats parisiens fin 2015, quelque chose me dérangeait profondément devant les débats, les discussions, les blogs et les émissions radio-télévisées. Et en effet, au-delà des actes cruels et des souffrances, se joue notre capacité à penser, c'est-à-dire à élaborer des formes-pensées adéquates pour y répondre.

État des lieux

Comme pour les attentats de janvier 2015, nous avons eu droit à une débauche médiatique émotionnelle : la biographie des personnes tuées avec leurs potentialités de vies avortées, les héros de la soirée, les lamentations du lendemain, sans oublier les interviews des proches. Je ne nie pas l'immense détresse et terreur de ces personnes, ni même l'incapacité d'en faire autant si cela m'arrivait. Cependant, au-delà des souffrances individuelles, je propose d'interroger notre pensée commune. Et, de ce point de vue, la sphère médiatique n'est pas envahie de pensées ou de raisonnements, mais d'émotions.

Avant d'aller plus loin, il est intéressant d'étudier l'enrôlement des jeunes terroristes. Je vous renvoie au documentaire diffusé récemment sur LCP *Jihad 2.0*. Les recruteurs visent des post-adolescents en recherche d'idéalisme et de prestige personnel et dont la pensée musulmane n'est pas très définie. Il n'en sera alors, par la suite, que plus facile pour les conditionner à un discours extrémiste islamiste anti-occidental. Cela va jusqu'à la prise de drogue afin de faciliter les actions kamikazes. Daesh propose ainsi un parcours où la pensée personnelle devient impossible en dehors de ce que l'organisation propose. C'est un système mafieux où la valeur de l'idéal prime sur la réflexion.

De cette organisation idéaliste, sans réflexion, découle une action où la pensée est exclue. Le mot terrorisme vient de terreur, qui engendre la peur et la sidération, c'est-à-dire un état émotionnel où la pensée est incapable de se formaliser. Or, comme un effet miroir, nous, Français, nous réagissons exactement sur le même plan : incapables de penser la crise, la réaction émotionnelle est de rigueur.

Ainsi, au niveau national, nous restons dans un magma émotionnel, dont les journées de rassemblement ou les minutes de silence sont le symbole. Je ne dis pas qu'il ne faille pas les faire. Car cela est un des moyens de fédérer une nation (au même titre qu'un match de foot). J'attire juste le regard sur l'absence de pensée durant ces moments-là. Allons même plus loin, toute

pensée est savamment évitée : la personne qui pense, est immédiatement stigmatisée comme la personne qui ne compatit pas au deuil national et à la souffrance des victimes. Il était intéressant de voir la stigmatisation des non-Charlie (et non pas forcément des anti-Charlie) lors des attentats de janvier. Aujourd'hui, la minute de silence est un événement dont il est difficile de se soustraire sans être montré du doigt. Comme si le ressassement émotionnel national de l'événement permettait de changer l'état des choses. On arguera le devoir de souvenir et le « plus jamais ça ». Mais en quoi, ressasser ce qu'on ne veut pas, crée ce que l'on veut ? Or, le pouvoir de la pensée est justement de créer des choses nouvelles. Et, sans pensée, nous restons dans une simple réactivité et répétition émotionnelle en évitant soigneusement les questions dérangeantes.

État critique

Je vous propose un parallèle, plus familial, face à l'enfant en colère. Bien que cette comparaison puisse paraître incongrue, elle permet d'établir plus clairement le déficit de pensée. Lorsqu'un enfant est en crise, celui-ci demande une réponse à son problème. Or, la qualité de la réponse dépend de la capacité d'écoute de son entourage. Cette capacité d'écoute dépend directement de la capacité de l'adulte à s'ouvrir à l'enfant, sans jugement. Cependant, cette attitude ne peut exister que lorsque l'adulte est lui-même en capacité à se remettre en question. Face à un enfant en crise, celui-ci interroge donc notre propre moi d'adulte et notre positionnement par rapport à lui. Si nous sentons un problème, c'est que notre propre moi est intérieurement mis à mal. Que se passe-t-il dans ce cas ? Il existe deux attitudes : la défense afin de garder l'intégrité du moi, ou l'écoute évolutive pour une réponse adaptée.

En psychologie, les défenses possibles sont complexes et nombreuses : déni, attaque, justification, etc. Envers un enfant en crise, il est possible ainsi d'agir en usant d'autorité, en grondant, en lui imposant ce qu'il doit faire ou non. Dans tous les cas,

les défenses sont utilisées pour maintenir l'intégrité du moi de l'adulte en l'état. Concernant les attentats, l'unique fil rouge quotidien concerne la sécurité intérieure et donc la défense : renforcement de l'état d'urgence, renforcement des forces de l'ordre, renforcement des contrôles aux frontières et... intensification des frappes en Syrie.

D'autre part, un phénomène de défense possible consiste à reporter la cause du problème sur l'autre. C'est forcément l'enfant qui est la cause de la crise et on va répondre en essayant de régler le problème de l'enfant. Dans ce cas, il y a un effet séparatiste, sans penser que la qualité de la relation, incluant le moi de l'adulte, puisse être en jeu. C'est la piste suivie notamment par les thérapies familiales où un travail se fait sur chacun des membres de la famille et sur la famille globalement, même si le « problème » semble d'abord être celui de l'enfant. Ainsi, pour les événements advenus, nous nous interrogeons sur les extrémistes, les jeunes en manque de repères, la force de Daesh, l'enrôlement etc, mais rarement sur notre propre responsabilité et les relations que nous entretenons envers les jeunes, les musulmans, les religions, l'éducation et la spiritualité en général.

...



...
État créateur

Dans une attitude de défense, le sujet ne se pense pas et ne pense pas non plus la situation. Penser signifiant deux mouvements : le premier concerne le mouvement d'analyse et d'étude de la situation ; le second mouvement, concerne la capacité à discerner la solution, la conceptualiser mentalement pour la partager et la réaliser concrètement par la suite. Or ces mouvements ne peuvent se faire sans écoute. Et l'écoute ne peut se faire sans prendre de la hauteur sur la situation et soi-même. Si nos désirs et nos peurs nous embarrassent, il ne peut y avoir d'écoute. L'écoute ne peut se faire qu'avec un minimum de non-attachement à soi-même. De plus, l'écoute ne s'arrange pas de tabou, elle est sans concession, ouverte à toute potentialité. Apparaît alors l'idée, l'élan créateur de la pensée. La création est ainsi la conséquence de la pensée. Or, en l'absence de pensée, nous ne sommes pas dans la création, mais la réaction émotionnelle.

Alors que construisons-nous ? Quelle est notre créativité par rapport aux événements ? C'est là tout l'enjeu de notre société. Au lieu de nous emporter émotionnellement, ne devrions-nous pas élaborer ce travail d'écoute et de réflexion en nous incluant nous aussi dans les données du problème ? L'enfant-terroriste n'est pas un enfant méchant qui veut du mal à ses parents. Nous sommes face à un enfant-terroriste quand nous sommes dans l'incapacité d'élaborer les pensées nécessaires à l'évolution commune.

David LIBRALESSO

Maram al Masri

Elle sera l'invitée d'honneur de « Voix mêlées », l'événement du Printemps des Poètes à Bourg-en-Bresse les 4 et 5 mars prochains.

Maram al-Masri est née à Lattaquié, en Syrie, en 1962. Après des études de littérature anglaise à Damas, où le recueil « *Je te menace d'une colombe blanche* » paraît en 1984, elle quitte sa terre natale et s'installe à Paris où elle connaîtra une situation difficile. En 1987, son second recueil, « *Cerise rouge sur un carrelage blanc* », est publié à Tunis par les Éditions de L'Or du Temps. La poésie de Maram al-Masri est alors saluée par la critique des pays arabes puis traduite dans de nombreuses langues : en allemand, anglais, italien, espagnol, serbe, corse ou turc. En 2003, les Éditions PHI font paraître une traduction française de ce second recueil préfacé par Lionel Ray. Quatre ans plus tard, les Éditions Al Manar sortent « *Je te regarde* », recueil initialement publié à Beyrouth, qui obtient le prix de poésie de la SGDL que Maram al-Masri partage avec Bruno Doucey. « *Je te menace d'une colombe blanche* », traduit de l'arabe par François-Michel Durazzo, est aujourd'hui édité pour la première fois en français.



*«La femme qui regarde par la fenêtre
souhaite
faire tomber sur les enfants
un déluge de joie
et des papillons de baisers
planter des poèmes
sur leur chemin
pour qu'ils ne se perdent pas
dans la forêt
du monde.»*

Maram al Masri

notamment de Michelle Coltice, Réjane Niogret, Paul Greffet, Jacky Arpino. Plus d'infos en écrivant au journal ebullitions01@gmail.com.

Une première idée du programme

Le mercredi 2 mars à 19 h, soirée slam, poésie à La Tannerie.

Le vendredi 4 mars après-midi, échanges de lycéens à la Tannerie, et collégiens à Vailland.

Le vendredi 4 mars à 20 h, soirée autour de Maram al Masri à Artrphonème.

Le samedi 5 mars de 9h30 à 17h30, parcours de récréation poétique qui débute à Brou et se termine au Centre-ville.

Le samedi soir : La poésie prend la scène : 20 h à la MJC.

Le groupe de préparation est composé

Des coups de pieds dans le CUMUL qui se perdent !

Chacun de nous le sait trop bien : les promesses n'engagent que ceux qui les croient. Celles du non cumul des mandats après les Régionales des 6 et 13 décembre 2015 nous le prouvent une fois de plus... Une fois de trop !

Comme nous le dit *le Canard* du 13 janvier en dernière page : « *C'est ignoble, ce qui arrive aux cumulards ; ils avaient juré de faire de la politique autrement, d'abandonner leur mandat de maire et leur vie de pacha à l'Assemblée pour être Président de région à 100%, mais on les empêche ! On les force à rester, à tout garder* ». En voici trois exemples très significatifs : Christian ESTROSI en PACA et

Hervé MORIN en Normandie, avaient promis, mais voilà, des petits ennemis ? ... amis ? ont déposé des recours en annulation devant le Conseil d'État, pour contester leur élection pour des motifs souvent futiles ; résultat : tant que ce dernier n'est pas prononcé – et cela peut durer plusieurs mois – les scrutins ne sont pas validés. Ils peuvent donc continuer à gérer, peignards, tous leurs mandats (et les menus avantages qui vont avec) ! On les plaint, l'attente va être insupportable.

Le troisième cas concerne Jean-Yves Le DRIAN, notre ministre de la Défense qui cumule avec la Présidence de la région Bretagne ! Excusez du peu ! Mais ce dernier « renonce à ses indemnités de prési-

dent de région : 5.512 € » Ah, bon, tout de même ! Sauf que le « *Canard* » du 6 janvier, en dernière page nous précise « ... *Le DRIAN touchera, à la place, une indemnité de conseiller régional de 2.661 € par mois... qui arrondira son salaire mensuel de ministre (9.940 €). Très concrètement... Le DRIAN consent un effort réel de 96 € !* ». Cet effort mérite toute notre considération et cet « **effort** » pourrait bien lui valoir la légion d'honneur pendant qu'on y est ! En effet « *Le Canard* » du 13/01 p.2, nous donne une précision très importante « *J-Y Le DRIAN est à peu près assuré de conserver son poste de ministre pour cause de guerre(s) : la perspective d'un bombardement prochain en Libye le rend, paraît-il, indispensable* ».

Tout est dit.

Jean-Luc MAURIER
 et Monique Lenoble.

A ma famille et à mes amis, Vœux 2016

Extraits

[...] Simplement, puissiez vous être de ceux qui trouvent le bonheur en essayant de faire celui des autres.

Janvier 2015 - On ne peut que partager ces manifestations du dimanche 11 janvier rassemblant plus de trois millions de Français et d'étrangers, de tous partis politiques, de toutes religions ou sans religion, après l'assassinat des journalistes de Charlie Hebdo, de Juifs et d'un policier, les 7 et 9 Janvier. Parmi ces manifestants, j'ai vu à la Télé, une fillette portant une pancarte, avec ces mots sans doute écrits par les parents: « *je m'appelle fraternité, ma Maman s'appelle tolérance, et mon Papa respect des différences.* » C'est pourquoi, au lendemain du 11 janvier, je m'interroge. Comment réagirons-nous dans les semaines à venir ? Est-ce que notre liberté de parole ou d'écriture ne devrait pas s'arrêter là où commence celle de l'autre ? La liberté de conscience ne devrait-elle pas être plus forte que la liberté d'expression ? Pour ma part, j'ai une préférence !

Février 15 - Il y a quelques jours, le jeudi 12 février ! ... « coup de fil » pour me dire qu'il y a un studio qui se libère à « Seillon-Repos » (sur Péronnas) [...] Donc, j'accepte et me prépare à ce septième déménagement, à cette lente dépossession de ce que l'on a pu vivre jusqu'alors, ... pour une nouvelle étape et de nouvelles découvertes.

Mars 15 - [...] Premier choc : l'accueil extraordinaire et les prévenances du personnel ! Autre choc, le passage de la vie où, seul, on se prend en charge, sans trop d'horaires ni contraintes ! (et cela depuis 1987, année où Maman me quittait !)... à une vie en « communauté », avec ses horaires, ses mêmes personnes croisées ou voisines à table (les unes silencieuses, d'autres bavardes, d'autres encore avec lesquelles « on partage » calmement convictions semblables... ou différentes !) L'important est de se respecter et de s'entraider à

Jean Bernard, pour le 3e année, nous offre ses vœux, cette fois de la maison de retraite de Seillon, en nous faisant partager ses notes mensuelles de 2015. Nous ne donnons pas souvent la parole aux anciens et à leur expérience... nouvelle.

rester optimiste et fraternel.

Avril 15 - De jour en jour, je réalise que très vite on peut se satisfaire d'être servi, de ne plus prendre d'initiatives, d'attendre tout de celles et ceux qui sont à notre service. « *S'habituer, c'est risquer de faire du 'sur place'.* » C'est pourquoi, j'ai décidé de marcher à l'extérieur une ou deux fois par jour. Décidé de rencontrer, petit à petit, chacun des résidents de cette maison. Décidé de rester en lien avec l'extérieur, grâce aux hebdomadaires... et à l'ordinateur ! Décidé de m'attarder à tout ce qui est nouveau... plutôt qu'aux regrets du passé.

Mai 15 - Alors que le personnel, surtout féminin, sans cesse « s'agite » (ménage, soins, services multiples, animation), je ne pensais pas que parfois certaines d'entre elles s'arrêteraient dans mon studio, accepteraient de s'asseoir, et aient envie de discuter ! En dehors de leurs heures de boulot, évidemment. C'est là une autre ouverture sur l'extérieur qu'elles soient en couple, ou mères de familles, ou célibataires, ou femmes « larguées ». J'ai l'impression que nous, résidents dans cette maison de retraite, nous passons à côté de « la vie », alors que l'on peut s'entraider à vivre, « donner sens à la vie » ... leur vie, ... la nôtre !

Juin 15 - Depuis mon arrivée à Seillon-Repos, au cours des mois écoulés, je n'ai parlé ici... que de ce qui se passe dans

cette maison ! Sachez que vos visites, coups de fil, lettres, « e mails » également, sont richesse et force pour continuer la route de la vie... là où elle m'a conduit ! C'est pourquoi, pensant à vous, je fais mienne cette réflexion lue ces jours-ci « *les vrai(e)s ami(e)s sont comme les étoiles ! On ne les voit pas le jour, mais sont là, jour et nuit !* »

[...]

Août 15 - Quelqu'un m'a dit : « *Autrefois lorsque l'on cassait quelque chose, on le réparait. Aujourd'hui on le jette et... on rachète !* » Certes je ne veux pas jouer au nostalgique du « bon vieux temps »... mais où ai-je lu que « *le gaspillage est une injure à ceux qui n'ont plus de quoi se procurer le nécessaire* »

Septembre 15 - Les migrations sont de tous les temps. Nous n'avons pas oublié celle des Protestants de France, après la révocation de l'Édit de Nantes, vers les Iles Britanniques et la Prusse, ni celles plus récentes des Italiens et Espagnols vers la France. Aujourd'hui, c'est du Moyen-Orient ou de l'Afrique qu'arrivent en Europe les migrants. Pourquoi ? parce que « persécutés » en leurs pays, ou affamés. Fatalement ils sont plus ou moins bien accueillis, ce qui nous interpelle chacun. Plus que jamais, nous sommes appelés à la solidarité et au partage.

[...]

Novembre 15 [...]

(Après l'effroyable nuit du 13 novembre, je pense à Voltaire, - l'anticlérical... et le croyant, tout à la fois, - s'écriant : « Dieu ! Puissent les hommes se souvenir qu'ils sont frères ... »)

Décembre 15 - A l'occasion de la « COP 21 » depuis quelques jours, nous entendons des paroles fortes au sujet du réchauffement climatique, et c'est à un autre homme célèbre que je pense, à St Exupéry qui disait que « la terre ne nous appartient pas, elle nous est prêtée par les enfants à venir. »

Jean BERNARD

1er janvier

Extrait du recueil «L'année terrible» de Victor Hugo, 1er janvier 1871

*Enfant, on vous dira plus tard que le grand-père
Vous adorait ; qu'il fit de son mieux sur la terre,
Qu'il eut fort peu de joie et beaucoup d'envieux,
Qu'au temps où vous étiez petits il était vieux,
Qu'il n'avait pas de mots bourrus ni d'airs moroses,
Et qu'il vous a quittés dans la saison des roses ;
Qu'il est mort, que c'était un bonhomme clément ;
Que, dans l'hiver fameux du grand bombardement,
Il traversait Paris tragique et plein d'épées,
Pour vous porter des tas de jouets, des poupées,
Et des pantins faisant mille gestes bouffons ;
Et vous serez pensifs sous les arbres profonds.*

Colibris 01 Bresse et Revermont

«Faire sa part»

La prochaine réunion publique du groupe « Colibris 01 Bresse-Revermont », la sixième en six mois ! aura lieu le **lundi 15 février 2016**, de 18 h 45 à 21 heures à l'Ancienne Maison des Syndicats, 2 bd Irène Joliot-Curie à Bourg-en-Bresse. La réunion sera essentiellement consacrée à l'avancement des groupes de travail : Agriculture-écologie / Économie / Énergie-Habitat / Santé / Éducation / Démocratie / Justice. Il n'est pas nécessaire d'avoir participé aux réunions précédentes pour rejoindre le groupe. Participation aux frais au chapeau pour la location de la salle. Buffet partagé (chacun apporte ce qu'il veut).

Contact : colibris01bressereveront@hormail.com

Et sur : <https://www.facebook.com/colibris01bresserevermont>

Le travail des groupes avance régulièrement.

Agriculture-Ecologie

Le groupe travaille sur la question de l'alimentation pour rapprocher les producteurs agricoles et les consommateurs. Au programme, développer en ville les « incroyables comestibles », créer de nouveaux jardins partagés, réfléchir à une « ceinture verte » autour des agglomérations avec installation de maraîchers, créer des AMAP.

Économie

Le groupe a trois projets :

La création sur internet d'un répertoire des initiatives alternatives, écologiques, solidaires pour aider ceux qui le veulent à entreprendre des démarches alternatives dans tous les domaines.

La création d'une monnaie locale à l'instar de la « Gonette » qui vient de se créer à Lyon.

Étudier le revenu universel ou revenu de base ou revenu inconditionnel.

Energie-Habitat

Le groupe en est à lister les sujets susceptibles d'intéresser le groupe :

- les produits d'entretien
- les matériaux écologiques pour isoler

son appartement

- les systèmes de chauffage et la performance énergétique des habitats
- les transports électriques
- le compostage
- les systèmes de transport alternatifs sans la région de Bourg-en-Bresse
- comment maîtriser sa consommation électrique domestique
- que faut-il penser du point de vue écologique, des énergies renouvelables ?
- qu'est-ce que l'énergie libre ?

Santé

Le groupe a débattu sur la façon d'informer sur les pratiques alternatives, naturelles pour se soigner, par exemple dans des cafés-santé. Comment sensibiliser les médecins généralistes à ces techniques et au lien santé/alimentation. Alimentation et santé pourrait être le sujet de la prochaine rencontre. Colibris pourrait proposer un café-débat sur l'alimentation.

Éducation

Diffuser la méthode Lipman, philosophie pour enfants et adultes. Créer des groupes de parole pour les enfants dans le même esprit que Colibris. Rester en lien avec le groupe de Saint-Denis-lès-Bourg à propos d'une école Montessori. La décision est prise de prendre contact avec les acteurs locaux pour leur proposer les services des Colibris.

Démocratie

Le groupe souhaite mettre en débat la démocratie au sein des Colibris ainsi qu'à l'extérieur.

« Nous devons donc, malgré les blocages, mener cette discussion-réflexion. Elle sera incontournable pour à la fois le fonctionnement interne du collectif Colibris et pour le fonctionnement de son action à l'externe.

L'objectif ici sera que chacun soit en accord à minima sur cette idée de la démocratie, que tout le monde la comprenne à peu près de la même façon.

Pour y parvenir, il faudra d'abord se rencontrer, apprendre à se connaître, s'ouvrir au lien, avoir cette intention-là, faire preuve de tolérance, d'humilité et d'écoute.

Ensuite chacun pourra dire « sa démocratie ». Se contenter de l'adhésion de chacun à « l'esprit Colibris », (quel est-il ?) n'est pas suffisant. Tout devra être discuté.

De ce partage d'opinions nous tirerons un accord collectif progressivement construit à l'interne que nous pourrions ensuite appliquer à l'externe.

On pourrait résumer ainsi l'objectif du groupe :

« Accepter individuellement de réfléchir à la question de la démocratie, de remettre en cause son point de vue et ses pratiques pour pouvoir en discuter ici au sein de Colibris, afin de s'en faire une idée commune. »

Le chiffre du mois

20 €

C'est la différence entre le coût de production du mégawattheure du futur réacteur EPR de Flamanville (95 euros) et celui des parcs solaires photovoltaïques installés en France aujourd'hui (75 euros).

Source : Greenpeace

Connaissez-vous le revenu de base ?

ATTAC propose, jeudi 4 février 2016 à 20 h à Bourg-en-Bresse, salle Olympe de Gouges (escalier métallique au-dessus du restau La Canaille), 1 avenue Pierre Sémard, une réunion publique de discussion autour des notions du Revenu de Base, du Salaire à Vie, Revenu inconditionnel, etc.

Diaporama et débat animé par Emmanuel COUX, acteur de la transition citoyenne. Entrée libre et gratuite.

ébouillitions - journal mensuel

n°130 - janvier 2016

• Prix au n° : 1,5 € • Abonnement un an, 10 n° : 15 €

• Six mois : 7,50 €

(chèques libellés au nom de : Association ébouillitions)

Adresse : Maison de la Vie Associative,
2 boulevard Irène Joliot-Curie, CS 70270
01006 BOURG-en-BRESSE, CEDEX.

Contact et envoi des textes : 06 63 30 81 01
ebouillitions01@gmail.com

Né au sein du Forum départemental des listes citoyennes, le collectif de réalisation et d'animation créé avec Jean-Pierre COTTON est composé actuellement de Laurent HERVIEU, Guy MAULANDI, Patrick PERRET, Jean Luc MAURIER, Vanessa HÉRAULT, Gilles STRUB, Charles VIEUDRIN, Armand DARMET.